

MUNICIPALITÉ DE CLORIDORME

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Cloridorme tenue le 8 février 2016 à 19h30 à l'Hôtel de ville de Cloridorme.

SONT PRÉSENTS: MM: Marcel Mainville
Patrick Simony
Valère Huet

Mmes Nathalie Francoeur
Laurence Beaudoin

Absence : Monsieur Denis Fortin

Étaient également présentes Mesdames Marie Dufresne, dg et sec-très.et Léona Francoeur, sec-adj. de même que messieurs Yvan Pruneau ins.mun. et Paul René Francoeur ins. Adj.

2- Ouverture de la séance

Son honneur le maire, madame Jocelyne Huet, constatant qu'il y avait quorum déclare la séance ouverte.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution #023-02-16

Ordre du jour

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour tel que présenté soit et est adoptée.

- 1- Mot de bienvenue
- 2- Ouverture de la séance
- 3- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4- Adoption du procès-verbal du mois de janvier
- 5- Correspondance du mois (**pour votre information- comprend toute la correspondance que l'on reçoit**)
- 6-- rapport du conseil, et suivi des procès verbaux
- 7- Présentation des comptes payés
- 8- Présentation des comptes à payer
- 9- **Résolutions et règlements:**
 - 9.1 : permis d'Occupation MTQ
 - 9.2 : nouveau projet si reçu document (architecte)
 - 9.3 : projet maison des aînés (???-continuité)
 - 9.4 : résolution déboucher la rivière au MDDELCC
 - 9.5 : appui pour poissonnerie
 - 9.6 : Fonds de visibilité Cartier Énergie (revoir notre entente)
 - 9.7 : commentaires à émettre mur de St-Yvon
 - 9.8 : éboueurs (remplacement)
 - 9.9 : avis de motion règlement pour districts électoraux
 - 9.10 : liste de priorités Réno-région
 - 9.11 : plan d'intervention
 - 9.12 : taxes en retard
 - 9.13 : rencontres à Yvan
 - 9.14 : entériner la réparation du 4x4 (transmission)
 - A) proposition architecte et ingénieur
 - B) bac à deux voies
 - C) suivi dossier C.Rioux
 - D) modification engagement pompier
 - E) plaque ancienne aréna

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS

Résolution # 024-02-16

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 janvier 2016

Chaque membre du conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 janvier 2016, au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture.

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER, IL EST RÉSOLU que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 janvier 2016 est approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5- CORRESPONDANCE DU MOIS

1. 12 heures pour le cœur/ Petite Vallée : **Suivi à faire**
2. Jeux des 50 ans et plus : **Suivi à faire**
3. Ministère du Développement Environnement : Avis de non-conformité :suivi
4. CSST : Tableau cumulatif des sommes versés
5. MMQ : ristourne 1 999 \$
6. AQLPA : Changement climatique
7. MASTERA : Attestation études collégiales gestion assainissement
8. Pierre-Paul Coté : Remerciement pour le don de plus de 3000 \$ (argent restant de Cartier Énergie éolienne) et don de 2000\$ au nom du comité de la pénélope a la Fabrique
9. Ministère des Transports : Pas de diminution de vitesse secteur Motel du Cap au Belvédère..Va rester a 90km
10. Québec Municipal : Divers sujets dans ces actualités
11. COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 20 JANVIER A CHANDLER (Marie Dufresne et Nathalie Francoeur)
12. Notaire Bouchard : Cérémonie de floraison (tulipes) **Suivi à faire**
13. Comité héraldique généalogie : Inscrire armoiries dans l'armorial du Québec
14. Yves Briand : rencontre caractérisation commune LUNDI 8 FÉVRIER A 10H30
15. MRC : plan d'intervention routière MARDI 23 Février 9h00-11h00 pour Yvan P.
16. Sécurité publique : Programme aide financière sinistre 11 au 13 janvier
17. Luc Leblanc : Redevance Cartier énergie éolienne : contributions volontaire

Toute la correspondance a été remise au Conseil municipal avant la réunion pour consultation

6 - RAPPORT DU CONSEIL, EMPLOYÉS ET COMITÉS

Madame la mairesse demande à chaque membre du conseil de faire un bref compte rendu de leur dossier respectif.

7 - ADOPTION DES COMPTES PAYÉS DU 1^{er} janvier AU 31 janvier 2016

Résolution # 025-02-16

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU d'approuver les comptes du mois de janvier de la municipalité pour un montant de 87 566.02\$. Une liste des comptes a été remise à chacun des membres du conseil municipal, et de plus : le maire et les conseillers reconnaissent avoir pris connaissance de tous les comptes, qu'ils ont également reçu réponse à leur questionnement, que ces comptes incluent les salaires et heures supplémentaires approuvées par le conseiller ou conseillère responsable (s'il y a lieu) de même que les écritures de fin de mois, paraphé par tous.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Je soussignée, Marie Dufresne secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité possède les fonds disponibles pour les dépenses du mois, dont copie fait partie intégrante du présent procès verbal. En foi de quoi je remets ce certificat de fonds

de disponibilité.

Marie Dufresne, sec-trés.
Résolution # 026-02-16

8-ADOPTION DES COMPTES À PAYER

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER, IL EST RÉSOLU le paiement des comptes présentés au conseil concernant l'administration courante et les factures du projet. Les listes font partie intégrante du présent procès verbal :

Groupe Ohméga : Réparation SP1, Tetra-Tech : honoraires pour salle multifonctionnelle et patinoire, Distributions P.G.R. : outils pour garage, Cylindre pour pompiers : 3 621.71 \$, Tremblay bois Mignault : services professionnels rendus sur option de conformité des soumissions : 3 381.87 \$, Réseau collectif : acces internet 6 mois : 963.69 \$, Audace : projet chafaud 643.12 \$, Joncas Denis : Plan implantation Chalet des Sports : 1 494.68 \$, Groupe Ohméga : entretien station rototix : 429.78 \$, Centre LM. Réparation transmission 4 671.15\$, Wilbrod Bélanger, trailer 3 329.33\$, Wilfrid Allen, décompte 13 & 17 total : 5 119.04\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9- RÉSOLUTIONS ET RÈGLEMENTS

9.1 Résolution # 027-02-16

Permission d'occupation MTQ : lots : 62A-13, 62A-14, 62A-15, 62A-16, 62A-16, 62B-5, 62F-1 et 62F-2

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal informe le ministère des Transports du Québec de son intention de se porter acquéreur des lots mentionnés en titre selon les exigences du ministère, la municipalité ayant des conduites d'aqueduc et d'égout sur ces lots.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2 Résolution # 028-02-16

Esquisse pour le chalet des sports et patinoire

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte l'esquisse présenté par la firme d'architecte Bourdages en ce 8 février, concernant le projet du chalet des sports et la patinoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.3 : suivi se fera avec la conseillère responsable, madame Laurence Beaudoin

9.4 Résolution # 029-02-16

Demande de certificat d'autorisation pour désensabler la rivière du Grand Cloridorme au MDDELCC

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE, CONSEILLER, IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, madame Marie Dufresne à faire parvenir au MDDELCC une demande de certificat d'autorisation afin de désensabler la rivière du Grand Cloridorme, et qu'elle est autorisée

à signer tout document relatif à cette demande.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5 Résolution # 030-02-16

Appui demandé par la Poissonnerie de Cloridorme

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme donne son appui à la Poissonnerie de Cloridorme concernant le dossier du concombre de mer à savoir que le poisson pêché en Gaspésie y soit transformé également.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5/B Résolution # 031-02-16

Appui demandé par la Poissonnerie de Cloridorme

CONSIDÉRANT QUE l'entrepôt frigorifique appartenant à la Poissonnerie de Cloridorme, situé au 579, route 132 a subi des dommages importants lors des fortes marées du 11, 12 et 13 janvier dernier;

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme appuie la Poissonnerie de Cloridorme dans ses demandes qu'elle adressera au ministère de la Sécurité Publique.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5/C Résolution # 032-02-16

Route de l'Anse

CONSIDÉRANT QUE lors des grandes marées et fort vent survenu les 11, 12 et 13 janvier dernier;

CONSIDÉRANT QUE sur cette route la municipalité a construit un service d'égout municipal et que sa tuyauterie y a été installé en 2013;

CONSIDÉRANT également que six (6) résidences ne possèdent que cette sortie pour accéder à la route 132;

CONSIDÉRANT QUE l'érosion a fait en sorte qu'en certaines parties de cette route elle se creuse par en dessous fragilisant ainsi la partie carrossable;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR VALÈRE HUET CONSEILLER
IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme demande au ministère de la Sécurité Publique d'apporter une attention particulière à ce dossier de la route de l'Anse, de même qu'au bien-être des citoyens y résidant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.6. remis à plus tard

Maire

Sec-très.

9.7 Résolution # 033-02-16

Mur de St-Yvon

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec est responsable du mur de protection situé le long du havre de pêche de St-Yvon.

CONSIDÉRANT QU'EN 2015, un représentant du ministère présentait à la municipalité un projet de réfection dudit mur;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal après analyse accepte le projet tel que présenté, mais demande au ministère des ancrages pour l'installation d'éclairage public;

CONSIDÉRANT QUE lors des fortes marées du 11 janvier dernier (transmission de photos au MTQ), le mur a subi des dégâts importants pouvant mettre en cause la sécurité des citoyens;

POUR CES MOTIFS IL EST PROPOSÉ PAR LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE ET IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme accepte le projet du ministère tel que présenté mais demande au ministère des Transports du Québec de procéder aux travaux de réfection le plus tôt possible.

QUE le conseil municipal statuera sur la sorte d'éclairage public et confirmera au ministère dans les jours qui viennent la décision finale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 : ce point est réglé

9.9 AVIS DE MOTION

Monsieur Valère Huet donne avis de motion qu'à une prochaine séance il proposera l'adoption d'un règlement portant sur la division de la municipalité en districts électoraux.

9.10 Résolution # 034-02-16

Liste des priorités/programme Réno-région

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal a analysé le tableau reçu et a ciblé 3 priorités. (7949-06-7386, 7850-40-0286.01, 7949-07-9055, liste qui sera acheminée à la MRC).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.11 Résolution # 035-02-16

Plan d'intervention/ rapport trimestriel

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise sa directrice générale,

madame Marie Dufresne à faire parvenir des demandes aux firmes d'ingénieur du secteur (Tétra trech et Norda Stelo) afin d'obtenir des prix pour la révision du plan d'intervention et pour la préparation du rapport trimestriel d'évaluation de la qualité de l'eau brute pour l'année 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.12 Taxes en retard : madame la mairesse a contacté les gens et tout devrait rentrer dans l'ordre

9.13 Résolution # 036-02-16

Rencontres pour l'inspecteur municipal

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE l'inspecteur municipal est autorisé à participer aux rencontres prévues : les 4 février, 11 et le 24.

Les frais reliés à ces déplacements sont remboursés selon la politique en vigueur dans la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.14 Résolution # 037-02-16

Réparation de la transmission du Ford 4x4

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal fasse effectuer la réparation du camion de services 4x4, soit changé la transmission pour plus ou moins 4 000\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A) Résolution # 038-02-16

Proposition de services en architecture /nouveau pavillon multifonctionnel et patinoire

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la proposition présentée par Pierre Bourdages architecte pour un montant de 21 400\$ taxes en sus. (voir correspondance du 1^{er} février.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2) Résolution # 039-02-16

Proposition de services professionnels / plans et devis nouveau pavillon multifonctionnel et patinoire

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal accepte la proposition présentée par Tétra Tech Qi inc. pour un montant de 21 700\$ taxes en sus. (voir correspondance du 8 février.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire _____ Sec-très. _____

B) caractérisation du projet : commune une rencontre a eu lieu cet avant- midi, nous attendons le rapport écrit.

C) Résolution # 040-02-16

Bacs à deux voies

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale, madame Marie Dufresne à faire parvenir une demande d'aide financière dans le cadre du programme *Hors Foyer* afin d'équiper les endroits publics de la municipalité de bacs à deux voies, vidange et récupération.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Résolution # 041-02-16

Demande de dons, 12 heures pour le coeur

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise un don de 50\$ pour les 12 heures du cœur qui se déroulera à Petite Vallée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Résolution # 042-02-16

Armorial du Québec

SUR LA PROPOSITION DE LAURENCE BEAUDOIN CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE la municipalité de Cloridorme autorise la Société de généalogie de Québec, à inscrire les armoiries de notre municipalité, dans **l'Armorial du Québec**. A cette fin, nous faisons parvenir à la Société de généalogie de Québec, à l'attention du Comité d'héraldique, une copie des armoiries (8½ x 11 po) avec la signification des symboliques illustrés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) Résolution # 043-02-16

Modification politique d'engagement des futurs pompiers

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE IL EST RÉSOLU :

QUE le conseil municipal assouplit la politique d'engagement des pompiers selon ce qui a été proposé par le conseiller responsable, monsieur Patrick Simony.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Maire

Sec-très.

G) Résolution # 044-02-16

Dossier avocat/mise en demeure

SUR LA PROPOSITION DE MARCEL MAINVILLE CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale,
madame Marie Dufresne à contacter nos avocats afin de
régler de façon définitive le conflit des droits moraux
avec le sculpteur du soldat, monsieur C. Rioux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Résolution # 045-02-16

Réclamation/assurance

SUR LA PROPOSITION DE PATRICK SIMONY CONSEILLER IL EST
RÉSOLU :

QUE le conseil municipal autorise le transfert du chèque
de 2 500\$ reçu des assurances aux entreprises WHB inc.
étant donné que la plaque fut fragilisée lors de
l'incendie de l'aréna et brisée lors de son enlèvement de
sur la façade du bâtiment et ce en présence d'un employés
de l'Entreprise.

CONTRE : Valère Huet

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

10- Rapport de l'inspecteur municipal

Formations à venir qui se tiennent à Gaspé. Il mentionne
également que le dossier de la route Langlais sera réglé
sous peu, qu'il a eu une rencontre avec l'arpenteur. Il a
reçu une demande de prolongation pour le réseau aqueduc
dans le secteur du grand ruisseau.

Inspecteur adjoint

Avise le conseil que la pompe hydraulique du camion de
vidange est craquée et que la réparation ne devrait pas
couter trop cher. Qu'il ne peut plus avoir d'huile ici il
va donc l'acheter à Québec lors de son prochain voyage.

11- Rapport du chef pompier

La MRC à rallonger du territoire d'intervention du service
incendie jusqu'à Pointe-à-la-Renommée, tant au niveau
incendie que pour les mâchoires de vie.

12- PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame le maire invite les citoyens à la période de
questions.

Questions portant la commune, comment sont choisis les
priorités pour réno-région, combien de logements pour la
future maison de nos aînés.

Clôture de la séance

13-Résolution # 046-02-16

Clôture de la séance

SUR LA PROPOSITION DE NATHALIE FRANCOEUR CONSEILLÈRE, IL EST RÉSOLU

QUE la séance soit levée à 20h50.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

« Je, Jocelyne Huet maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Maire

Sec-trésorière
